

de l'entrée des soldats dans l'armée à Fredericton. Si le ministre n'est pas en mesure de répondre aujourd'hui, il pourra le faire plus tard.

Le deuxième renseignement que je voudrais obtenir du ministre porte sur le Camp Sussex. C'est un vieux camp militaire du Nouveau-Brunswick. Il est possédé et régi par le ministère, qui s'en sert pour les exercices annuels et autres opérations de ce genre, depuis le temps de sir George Foster, ce qui remonte à une période antérieure à 1896. Sir George Foster représentait la circonscription de Kings lorsque ce camp a été établi. Au début de la présente guerre, le camp Sussex, naturellement, a été considérablement agrandi et, pendant un certain temps, de nombreuses troupes y ont été postées. Il servait de dépôt, je suppose, pour la division de l'Est, d'où on pouvait facilement retirer les hommes pour les envoyer ici et là en cas d'invasion. Il pouvait aussi servir de centre d'embarquement pour outre-mer. Ce camp a été employé à des fins très utiles. Depuis quelques mois, l'armée a presque complètement évacué Sussex et je me suis laissé dire qu'il n'y a plus beaucoup de soldats à cet endroit. J'ai lu avec grand intérêt un article paru dans un journal du matin de Saint-Jean, où il est dit que l'armée inaugure une nouvelle école d'officiers au Camp Sussex. J'avais l'impression que nous avions plusieurs de ces écoles un peu partout au Canada et qu'on en fermait un certain nombre. Je veux simplement me renseigner. Les honorables députés trouveront peut-être intéressant de savoir que d'après ce journal, le brigadier Gregg, sergent-d'armes de la Chambre des communes, sera le commandant de cette école, ce qui, à mon sens, est parfaitement dans l'ordre.

Ma troisième question,—et je trouve singulier qu'elle n'ait pas été posée plus tôt,—découle de l'enrôlement d'un aussi grand nombre de femmes dans nos forces militaires, dans l'armée, dans la marine et dans l'aviation. Il me semble que c'est devenu une coutume, à Ottawa du moins, et aussi dans d'autres centres, d'acheter aux frais de l'Etat quelques-unes des plus grandes et des plus chères maisons d'habitation de la ville en vue de les convertir en casernes pour ces jeunes femmes, d'après le principe, je suppose, que rien n'est trop beau pour les Waacs, ou les Wrens, ou les Waves, ou les Spars, quel que soit le nom qu'on leur donne. Mais il me semble que c'est une étrange ligne de conduite de la part du Gouvernement d'effectuer des dépenses de capital de cette nature sur des édifices qui ne peuvent être d'aucune utilité au pays une fois la guerre finie. Si ces quartiers sont réellement nécessaires, et

j'admets que des quartiers respectables sont requis, j'engage le ministre à en prendre possession, en vertu de l'autorité que possède le Gouvernement, pour la durée des hostilités seulement, et à verser une indemnité. Le pays n'aurait pas dû faire l'acquisition de résidences dispendieuses à prix élevés. C'est là une pratique qui m'a toujours paru, dirai-je, fort dispendieuse. Nous avons vu un des services armés prendre possession du club des patineurs, à Winnipeg. Nous avons vu le Gouvernement se porter au secours d'une compagnie d'assurance de Montréal en ce qui concerne le club des patineurs à cet endroit. Le Gouvernement a fait l'acquisition d'un club en faillite et a protégé les obligataires contre des pertes, alors qu'il pouvait se contenter de dire qu'il avait besoin de l'immeuble, d'en prendre possession, de verser une indemnité puis de le remettre aux propriétaires après la guerre. A mon avis, telle était la façon pratique de procéder en cette affaire mais, au lieu de cela, nous sommes propriétaires, par exemple, de ces coûteux immeubles rue Peel, à Montréal. Je dirai au ministre qu'un homme d'affaires très distingué, et qui figure au nombre de ses amis, s'est déclaré scandalisé de cet achat.

Je pourrais mentionner plusieurs autres marchés du même genre. Il y a à Halifax une vétuste résidence que le ministre ainsi que moi-même et ses associés connaissons très bien et qui, il y a une quarantaine d'années était une pension appelée Hillside Hall. Cette maison doit avoir au moins cent ans; néanmoins un des services armés en a fait l'acquisition. Si l'on ne pouvait s'en passer, pourquoi ne pas l'avoir louée pour la durée de la guerre au lieu de l'acheter? Mais non, nous avons maintenant enlevé Hillside Hall des listes de répartition de la cité de Halifax, tout comme la chose s'est produite ici à Ottawa et ailleurs dans le cas des propriétés acquises par le Gouvernement. Je dirai au ministre que cette ligne de conduite laisse grandement à désirer. On devrait nous expliquer pourquoi on agit de la sorte. Je ne prétends pas que ces jeunes femmes, dont plusieurs, toutes même, nous viennent de foyers où règne une certaine aisance n'aient pas besoin de bonnes casernes et n'aient pas droit à des conditions de vie agréables. Je voudrais cependant mettre ce cas en regard de celui, très pénible, d'une trentaine de jeunes gens, tous susceptibles de devenir sous-lieutenants d'aviation, qui subissent en ce moment leur entraînement à Rockliffe ou Uplands, je ne sais au juste, et pour qui on n'a pas aménagé de caserne du tout. Cela ne relève pas du ministre dont les crédits sont à l'étude en ce moment, mais de son collègue.